

Pour la sixième année consécutive, avec le soutien financier du FIPD, de l'Acisé et sous le parrainage du SG-CIPD, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine a organisé le Prix Prévention de la Délinquance.



Celui-ci est devenu un évènement incontournable de la prévention en France et nourrit l'ambition de donner une visibilité nationale et européenne à vos actions locales.

Au delà de la récompense d'une pratique, la finalité du PPD est véritablement de promouvoir les actions de prévention et de les rendre visibles aux yeux de tous. Tous les acteurs qui s'inscrivent dans une démarche préventive, innovante et efficiente sont invités à concourir.



### LAUREAT 2013

Le prix prévention de la délinquance 2013 avait pour thème « les violences intrafamiliales » et a rencontré un franc succès avec plus de 120 candidatures. Nous tenons à remercier l'ensemble des participants.

Le lauréat d'un prix de 10 000€ est le **Dispositif valenciennois de prévention et de lutte contre les violences conjugales**, action portée par les associations AJAR, CIDFF - Antenne de Valenciennes, La pose et SIAO du Hainaut. Cette action partenariale de très haut niveau, distinguée par un jury de professionnels de la prévention, a représenté la France au Prix Européen de Prévention de la Criminalité qui s'est déroulé les 11 et 12 décembre 2013 à Vilnius, Lituanie.

[Lire la fiche de pratique du lauréat du PPD 2013](#)

[Lire l'article consacré à cette action sur le site libération.fr](#)

**La Suède a remporté le prix européen Prévention de la Criminalité** pour son projet de 'Relationship Violence Centre' (centre des relations violentes), qui permet aux victimes de participer davantage aux actions menées par la police et la Justice en relation avec leur cas. Le Relationship Violence Centre (RVC) soutient les victimes de violence domestique dans la période critique qui fait suite au dépôt de plainte afin qu'elles aient la volonté et la force de participer à l'enquête policière. Il facilite également une meilleure collaboration entre la police, les procureurs et les services sociaux dans les cas de violence domestique. Enfin, il veille à ce qu'un nombre plus important de cas de violence domestique fassent l'objet de poursuites.